

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Session annuelle
du Conseil d'administration**

Rome, 8–12 juin 2009

QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION

**Point 13 de l'ordre du
jour**

*Pour information**



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.A/2009/13-E
11 mai 2009
ORIGINAL: ANGLAIS

RAPPORT DU PAM SUR LA SÉCURITÉ

* Conformément aux décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne seront pas discutés, sauf si un membre en fait la demande expresse, suffisamment longtemps avant la réunion, et que la présidence fait droit à cette demande, considérant qu'il s'agit là d'une bonne utilisation du temps dont dispose le Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, OMF* et Coordonnateur du PAM pour les questions de sécurité: M. M. Lorentzen tél.: 066513-2343

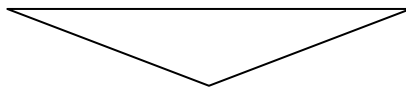
Analyste (sécurité), OMF: Mme N. Goltsova tél.: 066513-3229

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme C. Panlilio, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Division de la sécurité



PROJET DE DECISION*



Le Conseil prend note du document intitulé "Rapport du PAM sur la sécurité" (WFP/EB.A/2009/13-E).

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.



AVANT-PROPOS DE LA DIRECTRICE EXECUTIVE

Il n'y a probablement aucune question qui me tienne plus à coeur que la sécurité de notre personnel. Les agents du PAM, ainsi que l'ensemble des travailleurs humanitaires, voient leur sécurité menacée chaque jour davantage un peu partout dans le monde. L'insécurité continue de mettre en péril le personnel et les opérations du PAM en Somalie, au Soudan, en Afghanistan, en République démocratique du Congo, au Sri Lanka et ailleurs.

Malheureusement, pour la deuxième année consécutive, le PAM a perdu quatre membres de son personnel, victimes d'actes de malveillance. Je sais que le Conseil d'administration, uni au personnel du PAM, déplore la perte de Silence Chirara au Sud-Soudan, Abdulkadir Diad Madker et Abdinasir Adan Muse en Somalie, et Daniel Bastien en Haïti, tués alors qu'ils servaient la cause des pauvres souffrant de la faim. Qu'ils reposent en paix.

J'exprime l'opinion de la communauté humanitaire tout entière lorsque j'affirme que de tels actes, ou toute autre atteinte à la sécurité du personnel, sont inacceptables et impardonnables. Le PAM, comme l'ensemble des organismes des Nations Unies, place la sûreté et la sécurité du personnel humanitaire au premier rang de ses priorités. En décembre 2008, l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies a souligné l'importance de cette question et adopté à cet effet une résolution rappelant que la responsabilité de la sécurité du personnel des Nations Unies et des travailleurs humanitaires sur le terrain incombe aux gouvernements hôtes. Cette résolution appelle également l'attention sur les risques particuliers encourus par le personnel recruté localement.

Ce rapport met en évidence l'ampleur des défis qu'il nous faut relever pour protéger notre personnel contre la brutalité et la violence de l'environnement actuel. En 2008, nous avons vu encore une fois les statistiques augmenter. Le nombre d'incidents touchant la sécurité du personnel ou des biens du PAM s'est accru de 36 pour cent par rapport à 2007, tandis que le nombre d'incidents lié au travail augmentait de 25 pour cent. Outre les quatre personnes qui ont trouvé la mort l'an dernier, 17 agents ont été blessés dans l'exercice de leurs fonctions du fait d'actes de malveillance (contre cinq l'année précédente) et 45 ont été détenus par les autorités locales (au lieu de 26 en 2007).

Les causes profondes de cette augmentation alarmante du nombre de victimes sont connues: hausse de la criminalité dans de nombreux pays, prolifération des tactiques terroristes, instabilité provoquée par l'envolée des prix des produits alimentaires et du carburant, et ressentiment croissant à l'égard des Nations Unies dans leur ensemble. Le défi auquel nous sommes confrontés consiste à déterminer quelles mesures nous pouvons prendre et mettre en oeuvre pour protéger les collaborateurs du PAM qui se trouvent en première ligne dans les zones les plus reculées afin d'apporter aux personnes qui risquent de mourir de faim une assistance alimentaire qui leur permet de survivre.

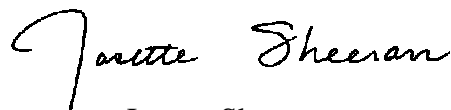
Je voudrais ici attirer l'attention sur les membres du personnel du PAM recrutés localement qui, en 2008, ont vu se multiplier les menaces sur leur sécurité (33 pour cent de plus qu'en 2007). Nous ne sommes que trop conscients de la vulnérabilité de notre personnel local qui opère dans des situations infiniment risquées, et des personnes employées par les transporteurs sous-traitants, les partenaires coopérants et les partenaires de réserve du Programme. Ces hommes et ces femmes jouent parfois leur vie en se rendant au travail le matin. L'année dernière, première année pour laquelle nous avons des chiffres complets, 13 collaborateurs des transporteurs sous-traitants ont été tués au Soudan, en Somalie et aux Philippines, et cinq autres ont été blessés.



Le PAM ne ressort pas sans victoires de sa campagne de protection du personnel. Le Programme est la seule organisation des Nations Unies au Soudan à avoir équipé ses véhicules d'un système de positionnement universel (GPS) afin d'en assurer le suivi 24 h sur 24. Cette mesure a singulièrement abaissé le taux de perte de biens du PAM. Au Darfour, où ont lieu la majorité des incidents de sécurité, nous avons mis en place de nouvelles stratégies avec des ONG partenaires afin de pouvoir intervenir en dépit de l'insécurité; ce faisant, pour la première fois en décembre 2008, nous sommes parvenus à acheminer des vivres à l'ensemble des bénéficiaires prévus.

Comme le montre ce rapport, 2008 a été une année cruciale pour les services du PAM responsables de la sécurité sur le terrain. À la suite de l'attentat meurtrier contre les bureaux des Nations Unies à Alger, dans lequel une employée du PAM, Gene Luna, a perdu la vie, nous avons renforcé les dispositifs contre les actes terroristes et revu l'ensemble de la fonction de sécurité sur le terrain. Sans ces mesures, il ne fait aucun doute que le nombre d'incidents aurait été beaucoup plus élevé.

Nous n'allons pas en rester là: le PAM s'est engagé à créer une culture de la sécurité, tant au sein de son personnel que dans le cadre de sa collaboration avec les organismes des Nations Unies chargés de la sécurité. En tant que Présidente du Comité de haut niveau sur la gestion, je m'engage à faire tout ce qui est en mon pouvoir pour que les ressources financières et humaines nécessaires soient mises à disposition pour mettre en oeuvre les propositions présentées par le Comité directeur de haut niveau pour les questions de sûreté et de sécurité. Jamais dans l'histoire du système des Nations Unies ces questions n'avaient mobilisé une aussi forte volonté politique. Le temps est venu pour nous tous d'agir de concert afin de protéger notre personnel du danger.



Josette Sheeran
Directrice exécutive



GENERALITES

1. Les dangers et les risques liés à la sécurité encourus par les agents humanitaires et le personnel des Nations Unies sur le terrain se sont multipliés ces dernières années et demeurent une source d'inquiétude majeure pour la communauté internationale. Dans son rapport intitulé "Sécurité du personnel humanitaire et protection du personnel des Nations Unies" (A/63/305 et Corr.1) soumis à l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante-troisième session, le Secrétaire général constatait que "la sécurité des agents humanitaires et du personnel des Nations Unies [continuait] à se dégrader". Il se disait extrêmement préoccupé par "le large éventail des menaces, l'augmentation des attaques délibérées contre les agents humanitaires et le personnel des Nations Unies et la vulnérabilité de ceux-ci dans le monde entier". Le Secrétaire général souhaitait que soient instaurées une responsabilité collective mondiale et une collaboration plus étroite entre les Nations Unies et les gouvernements hôtes afin d'assurer la sûreté et la sécurité des agents humanitaires et du personnel de l'Organisation des Nations Unies (ONU).
2. Le 11 décembre 2008, l'Assemblée générale a adopté par consensus la résolution intitulée "Sûreté et sécurité du personnel humanitaire et protection du personnel des Nations Unies" (A/RES/63/138), qui a été coparrainée par plus de 80 pays. Dans cette résolution, l'Assemblée générale a rappelé que la responsabilité principale en matière de sécurité et de protection du personnel des Nations Unies et du personnel associé incombe aux gouvernements hôtes, et a prié instamment tous les États de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sûreté du personnel humanitaire et du personnel des Nations Unies et pour faire respecter l'inviolabilité des locaux des Nations Unies.
3. Dans sa résolution, l'Assemblée générale a notamment demandé aux États de veiller à ce que les auteurs des agressions commises sur leur territoire à l'encontre du personnel humanitaire et du personnel des Nations Unies ne jouissent pas de l'impunité. L'Assemblée a également souligné la nécessité de veiller tout spécialement à la sûreté et à la sécurité des agents recrutés localement, et a réaffirmé l'importance de disposer d'informations sur la nature et la fréquence des atteintes à la sécurité du personnel humanitaire et du personnel des Nations Unies.
4. Le présent rapport complète celui du Secrétaire général mentionné ci-dessus en fournissant des informations à jour sur les menaces qui pèsent sur la sûreté et la sécurité du personnel et des biens du PAM ou des agents des partenaires et sous-traitants qui appuient les opérations du Programme. Il repose sur les comptes rendus d'incidents graves survenus en 2008 et communiqués à la Division de la sécurité (OMF). Il n'est donc pas exhaustif mais reflète les menaces et les agressions auxquelles ont été confrontés le PAM et ses partenaires dans l'exercice de leurs fonctions.

ATTEINTES AUX BIENS OU A LA SECURITE DU PERSONNEL DU PAM ET DE SES PARTENAIRES

5. En 2008, le PAM a continué de faire face à la progression de l'insécurité et des menaces dans de nombreux pays, en particulier au Soudan, en Somalie, en Afghanistan, à Sri Lanka et en République démocratique du Congo (RDC). Les facteurs suivants continuent de contribuer à l'insécurité grandissante: i) élargissement et prolongation des opérations, en particulier dans les zones en proie à un conflit ou ayant récemment été le théâtre d'un conflit; ii) hausse de la criminalité due à la détérioration de la sécurité publique et à la



capacité limitée des pouvoirs publics dans les pays aux prises avec des difficultés économiques, politiques et sociales; iii) multiplication des tactiques terroristes; iv) fortes hausses des prix des denrées alimentaires et des carburants, donnant lieu à des émeutes; v) attentes croissantes suscitées par les opérations ou la présence des Nations Unies et déception des populations locales; et vi) climat d'impunité face aux actes de violence contre les agents humanitaires et le personnel des Nations Unies.

6. Au total, 657 atteintes aux biens ou à la sécurité du personnel ont été signalées en 2008, soit une augmentation de 36 pour cent par rapport à 2007; ces chiffres confirment la tendance constatée ces trois dernières années (voir la figure 1; tous les chiffres sont indiqués dans l'annexe). Sur ce total, 473 cas étaient liés au travail, ce qui représente une progression de 25 pour cent sur l'année.
7. Quatre membres du personnel ont été tués, victimes d'actes de malveillance: Silence Chirara, Chef du bureau auxiliaire de Lokichokio dans le Sud-Soudan, a trouvé la mort dans une embuscade près du camp des Nations Unies; Abdulkadir Diad Madker, Assistant administratif, et Abdinasir Adan Muse, Assistant principal aux programmes, ont péri lors de deux attaques distinctes par des hommes armés non identifiés en Somalie; Daniel Bastien, Assistant aux finances/Assistant administratif, a été tué en Haïti. Deux membres du personnel ont été victimes d'accidents de la route mortels. Dix-sept ont été blessés du fait d'actes de malveillance dans l'exercice de leurs fonctions ou dans d'autres circonstances. Les cas de harcèlement par les autorités nationales, principalement par les responsables de l'application des lois, sont en augmentation par rapport à 2007: 11 cas de harcèlement liés au travail ont été signalés l'année dernière, pour la plupart en Éthiopie.
8. Il y eu 23 réinstallations et évacuations de membres du personnel du PAM en 2008, dont 20 en raison de la dégradation des conditions de sécurité. Au total, 11 réinstallations ont été dénombrées en Somalie, 3 au Soudan et 1 ou 2 dans les pays suivants: en Afghanistan, Indonésie, Iraq, Népal et Sri Lanka. L'insécurité et le passage à une phase de sécurité de niveau supérieur ont entraîné l'évacuation de plusieurs agents et leur famille installés au Soudan, au Yémen et au Pakistan.
9. En termes de répartition géographique, la majorité des atteintes aux biens ou à la sécurité du personnel du PAM ont eu lieu en Afrique. Les pays enregistrant le plus grand nombre de cas en 2008 ont été, par ordre décroissant, le Soudan, l'Afghanistan, le Libéria, la Somalie, l'Éthiopie, la République centrafricaine, la RDC, le Burundi et le Zimbabwe. Les incidents recensés en Afrique sont au nombre de 461, pour la plupart au Soudan (167), au Libéria (71) et en Somalie (56), ce qui confirme la forte dégradation de la sécurité du personnel et des biens du PAM observée dans ces trois pays l'année dernière.
10. Au Soudan, la plupart des incidents se sont produits au Darfour, où l'insécurité continue de menacer les opérations et la sécurité du personnel du PAM et des autres agents. Au cours de l'année 2008, l'insécurité a empêché le PAM d'atteindre 90 000 bénéficiaires par mois en moyenne au Darfour. En octobre, 272 000 bénéficiaires, vivant pour la plupart dans le nord du Darfour, n'ont pas reçu d'assistance en raison de la suspension des opérations de l'organisation non gouvernementale (ONG) German Agro Action suite aux attaques lancées contre son personnel; ce chiffre est toutefois inférieur à celui enregistré les années précédentes. En décembre 2008, pour la première fois, tous les bénéficiaires ont reçu l'aide prévue. Il ne faut pourtant pas y voir le signe d'une amélioration des conditions d'accès: ce résultat est dû au fait que le PAM et ses ONG partenaires ont davantage de moyens pour élaborer de nouvelles stratégies et venir en aide aux populations malgré l'insécurité. Au Darfour, les détournements de véhicules, les attaques à main armée et le banditisme de grand chemin restent la principale menace pour le personnel ou les biens du PAM et pour les agents externes. Il est utile de préciser que les mesures d'atténuation des



risques mises en œuvre par le PAM, en particulier l'installation d'un système de positionnement universel (GPS) spécial de suivi des véhicules, ont contribué à éviter des pertes importantes de biens, notamment de véhicules. En dépit de ces dispositions, certaines activités n'ont pas pu être menées à bien en raison du risque d'actes de banditisme.

11. Au Soudan, des problèmes de sécurité préoccupants ont abouti au passage en phase supérieure du système de sécurité des Nations Unies dans plusieurs régions et à la réduction consécutive des effectifs et des activités. Les conditions de sécurité demeurent précaires, en particulier après la décision de la Cour pénale internationale de lancer un mandat d'arrêt contre le Président Béchir. Un regain d'hostilité envers les Nations Unies et de violence contre les installations de l'ONU reste possible; il est donc nécessaire de continuer d'atténuer sensiblement les risques et d'élaborer de nouvelles stratégies pour garantir la mise en œuvre des programmes.
12. Dans la plupart des régions de la Somalie, la montée de l'insécurité n'a cessé de perturber les opérations du PAM tout au long de l'année. La Somalie a été considérée comme la zone la plus instable du fait des conflits internes, des actions de groupes extrémistes et des actes de piraterie. De nombreuses réinstallations d'agents du PAM ont fait suite à la dégradation des conditions de sécurité (meurtre de travailleurs humanitaires, attentats à la voiture piégée et à l'explosif le long des routes, embuscades et affrontements). Nous continuons de saluer le dévouement des agents recrutés localement, dont les conditions de travail sont rendues extrêmement difficiles par les risques d'intimidation, d'enlèvement et de meurtre.
13. L'Asie arrive au deuxième rang en nombre d'atteintes à la sécurité (135): 76 cas ont été enregistrés en Afghanistan, 17 à Sri Lanka, 15 au Népal et 13 au Pakistan.
14. En Afghanistan, le nombre d'atteintes aux biens et à la sécurité du personnel du PAM a augmenté de 62 pour cent par rapport à 2007, signe d'une détérioration notable de la situation. L'insécurité, principal problème auquel le PAM est confronté dans ce pays, a rendu de nombreuses zones d'intervention inaccessibles. Les attaques incessantes de convois de vivres du PAM dans le sud, l'ouest et l'est du pays, et à proximité de la frontière avec le Pakistan, ont causé la perte de 1 846 tonnes de produits alimentaires destinés à 160 800 bénéficiaires. Environ la moitié du pays est toujours inaccessible.
15. À Sri Lanka, le nombre d'atteintes à la sécurité a progressé en 2008. L'intensification des combats dans le nord du pays a eu d'importantes répercussions sur l'accès aux populations des organisations humanitaires et la sécurité des convois de vivres. Les risques déjà élevés encourus par le personnel se sont encore amplifiés.
16. Les figures 2 et 3 de l'annexe indiquent les pourcentages des atteintes graves aux biens et à la sécurité du personnel en 2008, tandis que les figures 4 et 5 illustrent l'évolution récente du nombre de cas par bureau régional et par pays. Le bureau régional ayant signalé le moins d'incidents de sécurité en 2008 (17) est celui du Caire (Moyen-Orient, Asie centrale et Europe orientale [OMC]).
17. Les données pour 2008 montrent que ce sont les pays où les Nations Unies ont mis en œuvre la phase de sécurité de niveau 3 qui ont connu le plus d'atteintes aux biens et à la sécurité du personnel du PAM (357). La phase 3 témoigne d'une dégradation considérable des conditions de sécurité susceptibles de déboucher sur des réinstallations d'agents ou de leur famille. Les pays dans lesquels la phase de sécurité des Nations Unies est de niveau 4 arrivent au deuxième rang en nombre d'incidents de sécurité (143). Ces constatations, présentées dans la figure 6 de l'annexe, révèlent le problème essentiel auquel doit répondre le Système de gestion de la sécurité des organismes des Nations Unies (ci-après désigné



Systeme de gestion): trouver un équilibre entre les objectifs des programmes et la nécessité d'assurer la sûreté et la sécurité du personnel.

18. Dans de nombreux pays, la criminalité représente la principale menace pour le personnel et les biens du PAM. Le nombre de crimes perpétrés contre les agents du PAM, leurs effets personnels ou les biens de l'institution a continué d'augmenter en 2008. Le personnel et les biens du PAM ont été pris pour cibles dans 242 cas de vols simples, de vols qualifiés et de cambriolages (37 pour cent de l'ensemble des incidents) La figure 7 montre les atteintes aux biens dont ont fait l'objet le personnel ou les biens du PAM. En 2008, 15 incidents liés au travail ont donné lieu au vol de véhicules du PAM; 10 d'entre eux se sont produits au Soudan. Les véhicules ont été récupérés dans 11 de ces cas; aucune information n'est disponible sur les autres affaires. Un membre du personnel local enlevé en Haïti pour des motifs criminels a été finalement secouru rapidement et sans dommage.
19. En 2008, les agents du PAM recrutés localement ont continué de voir s'accroître les menaces pesant sur leur sécurité; ils ont été les principales victimes de blessures, d'abus/de harcèlements et de détentions (voir la figure 8 de l'annexe). Les cas dans lesquels des membres du personnel international ont été pris pour cibles ont également augmenté de 42 pour cent. Ces constatations corroborent les observations faisant état de conditions de travail de plus en plus risquées pour le personnel du PAM. Le fait que les agents du PAM jouissent du statut de représentants de la communauté internationale et des Nations Unies accroît aussi le risque qu'ils soient pris pour cibles par toutes sortes de "mécontents".
20. Nous sommes particulièrement préoccupés par l'augmentation des atteintes à la sécurité du personnel des sous-traitants, des partenaires coopérants et des partenaires de réserve engagés pour appuyer les opérations du PAM, dont les services sont essentiels pour le PAM dans de nombreux domaines. Le Programme a commencé à enregistrer ce type d'atteintes mi-2007 et les données reçues pour 2008 révèlent une tendance inquiétante, avec 122 cas d'atteintes chez les sous-traitants et 29 cas chez les partenaires. Les transporteurs demeurent particulièrement vulnérables, car ils livrent les produits alimentaires dans des conditions de risque extrêmes. Ainsi, sept conducteurs de camion engagés par le PAM ont été tués au Soudan, cinq dans le Sud-Soudan et deux au Darfour; quatre chauffeurs et un agent travaillant pour des entreprises de transports sous contrat ont trouvé la mort en Somalie; et un convoyeur sous contrat a été tué aux Philippines. Cinq agents sous contrat ont été blessés dans des circonstances distinctes. Deux membres du personnel de partenaires coopérants ont été tués alors qu'ils travaillaient pour le PAM, l'un en Somalie et l'autre au Soudan.
21. Le Soudan et l'Afghanistan sont les deux pays dans lesquels ont eu lieu le plus grand nombre d'attaques contre des camions affrétés par le PAM (voir la figure 11 de l'annexe), ce qui confirme la tendance enregistrée ces deux dernières années. Des incidents similaires se sont produits en Somalie, en RDC, aux Philippines et au Pakistan. Dans un grand nombre de cas, les camions du PAM ont été détournés et les vivres pillés.
22. Le tableau 1 résume les atteintes à la sécurité commises en 2008, faisant apparaître le nombre d'employés en mission victimes d'actes de malveillance qui ont été tués, blessés ou gardés en détention, ainsi que le nombre de ceux qui ont dû être réinstallés ou évacués; les données de 2005-2007 sont indiquées à titre de comparaison. Le tableau 2 présente le nombre de sous-traitants tués ou blessés à la suite d'actes de malveillance alors qu'ils étaient en service pour le PAM.



TABLEAU 1: MEMBRES DU PERSONNEL TUÉS OU BLESSÉS AU COURS D'ACTES DE MALVEILLANCE, OU GARDÉS EN DÉTENTION PAR LES AUTORITÉS LOCALES				
	2005	2006	2007	2008
Tués	0	0	4	4
Blessés	9	2	5	17
Détenus par les autorités locales	30	25	26	45
Pourcentage du personnel ci-dessus évacué ou réinstallé	98	100	100	100

TABLEAU 2: SOUS-TRAITANTS TUÉS OU BLESSÉS AU COURS D'ACTES DE MALVEILLANCE PENDANT L'EXÉCUTION D'UN SERVICE POUR LE PAM	
	2008
Tués	13
Blessés	5

23. Comme les années précédentes, les accidents de la route, soit 86 en 2008 (voir le tableau 3), sont à l'origine de la plupart des incidents classés dans la catégorie "autres". La figure 9 de l'annexe montre que le Bureau régional de Bangkok (OMB, Asie) et celui de Dakar (OMD, Afrique de l'Ouest) ont fait état du plus grand nombre d'accidents de la circulation, suivis par le Bureau régional de Johannesburg (OMJ, Afrique australe, orientale et centrale).
24. La figure 10 de l'annexe illustre l'évolution du nombre de cas touchant la sécurité pendant la période 2005–2008, par type d'atteinte. La plupart des figures de l'annexe présentent des données issues des rapports d'atteintes graves de 2008, comparées à 2006-2007 et à 2005, date à laquelle l'analyse de ces rapports a été effectuée pour la première fois. Le tableau 3 récapitule tous les types d'atteintes graves aux biens et à la sécurité du personnel recensés en 2008.

**TABLEAU 3: ATTEINTES GRAVES AUX BIENS OU À LA SÉCURITÉ DU PERSONNEL DU PAM EN 2008:
TOUTES ATTEINTES CONFONDUES**

NOMBRE D'ATTEINTES GRAVES	Total 2005	Total 2005 (%)	Total 2006	Total 2006 (%)	Total 2007	Total 2007 (%)	Total 2008	Total 2008 (%)	Augmentation/diminution 2007/2008 (%)	Total des cas liés au travail 2005	Total des cas liés au travail 2005 (%)	Total des cas liés au travail 2006	Total des cas liés au travail 2006 (%)	Total des cas liés au travail 2007	Total des cas liés au travail 2007 (%)	Total des cas liés au travail 2008	Total des cas liés au travail 2008 (%)	Augmentation/diminution 2007/2008 (%)
Détention	30	7	25	7	26	5	45	7	73	17	5	18	7	12	3	20	4	67
Blessures	20	4	14	4	8	2	20	3	150	9	3	2	1	4	1	7	1	75
Décès	16	4	13	4	17	4	11	2	-35	3	1	0	0	4	1	3	1	-25
Total partiel	66	16	52	14	51	11	76	12	49	29	9	20	8	20	5	30	6	50
Évacuation	4	1	1	0	2	0	4	1	100	4	1	1	0	2	1	4	1	100
Réinstallation	23	6	28	8	16	3	19	3	19	23	7	28	11	16	4	19	4	19
Évacuation sanitaire	23	6	8	2	19	4	11	2	-42	23	7	8	3	19	5	11	2	-42
Total partiel	50	12	37	10	37	8	34	5	-8	50	16	37	15	37	10	34	7	-8
Accident de la route	56	14	52	14	64	13	86	13	34	38	12	40	16	49	13	69	15	41
Vol simple	85	21	91	25	89	18	104	16	17	63	20	64	25	80	21	75	16	-6
Vol qualifié	34	8	21	6	80	17	121	18	51	22	7	2	1	68	18	94	20	38
Menaces	25	6	12	3	22	5	29	4	32	20	6	9	4	18	5	18	4	0
Attaque	14	3	9	2	29	6	30	5	3	11	4	5	2	21	6	14	3	-33
Dommages matériels pour le PAM	2	0	8	2	15	3	19	3	20	2	1	8	3	15	4	19	4	27
Harcèlement	2	0	5	1	8	2	17	3	113	2	1	3	1	4	1	11	2	175
Détournement de véhicule	14	3	4	1	5	1	17	3	240	13	4	4	2	5	1	15	3	200
Accident d'avion	8	2	6	2	5	1	2	0	-60	8	3	6	2	5	1	2	0	-60
Reconditionnement des produits alimentaires	10	2	1	0	0	0	0	0	0	10	3	1	0	0	0	0	0	0
Cambriolage	9	2	13	4	10	2	17	3	70	5	2	6	2	4	1	5	1	25
Autres	38	9	59	16	69	14	105	16	54	37	12	47	19	52	14	87	18	67
Total partiel	297	72	281	76	396	82	547	83	38	231	75	195	77	321	85	409		27
TOTAL	413		370		484		657		36	310		252		378		473		25



APERÇU DES ACTIVITES DU PAM RELATIVES A LA SECURITE SUR LE TERRAIN

25. En 2008, le PAM a poursuivi son travail de prévention afin de contrer la tendance préoccupante à l'augmentation des menaces et de l'insécurité. Les menaces que représentent les violence et les délits se combinent désormais avec le terrorisme international, comme l'illustre parfaitement l'attaque dévastatrice contre les locaux de l'ONU à Alger le 11 décembre 2007, au cours de laquelle le bureau que le PAM occupait dans l'immeuble du Programme des Nations Unies pour le développement a été détruit. Parmi les 17 membres du personnel des Nations Unies qui ont trouvé la mort dans cet attentat se trouvait un employé du PAM, Gene Luna. Les Nations Unies sont devenues l'une des premières cibles du terrorisme international et sont désormais exposées à des risques élevés en matière de sécurité; le changement de nature de ces menaces a entraîné une vulnérabilité accrue de son personnel et de ses bureaux à travers le monde. Le PAM a donc dû adapter sa structure, sa politique et ses pratiques en matière de sécurité à ce changement de nature et d'échelle des menaces.
26. C'est ainsi que le Programme a adopté le "Protocole du PAM pour l'examen d'ensemble de ses systèmes de sécurité après l'attentat d'Alger", qui définit les priorités dans les domaines suivants: identification des zones dans lesquelles il est nécessaire de renforcer les mesures de sécurité compte tenu des menaces et des dangers existants; détermination des moyens d'atténuer les menaces; et conseils sur les améliorations à apporter à la sécurité. Des évaluations de la vulnérabilité aux attentats à la bombe ont été réalisées en 2008 pour l'Afghanistan, la Jordanie (y compris le bureau de pays du PAM pour l'Iraq), le Territoire palestinien occupé, le Pakistan, la République arabe syrienne et le Yémen. Un Comité pour la sécurité des locaux du PAM a été mis sur pied au Siège, afin d'orienter la prise de décisions relatives aux mesures d'atténuation des effets des attentats à la bombe. Les travaux ont commencé par l'amélioration de la sécurité physique: sécurisation d'un périmètre suffisant, renforcement des bâtiments et déménagement des bureaux dans des locaux plus sûrs si aucune amélioration n'est possible. Le Fonds d'urgence pour la sécurité a permis de prendre immédiatement les mesures les plus pressantes (voir la "Note d'information sur le financement du mécanisme de gestion de la sécurité" [WFP/EB.A/2009/13-D]).
27. Les services du PAM chargés de la sécurité sur le terrain ont continué de renforcer leur capacité de réponse aux situations d'urgence. En 2008, des agents de sécurité sur le terrain ont été déployés pour contribuer au renforcement de la sécurité en Géorgie, au Myanmar, au Pakistan, aux Philippines, à Sri Lanka, dans le Territoire palestinien occupé et au Zimbabwe. Au Siège, 3 conseillers en matière de sécurité ont aidé à mettre en place des moyens de redéploiement immédiat en cas d'urgence. Au 31 décembre 2008, on comptait sept administrateurs chargés de la sécurité au Siège et 42 agents chargés de la sécurité sur le terrain appuyant les opérations du PAM, en coopération avec le personnel du Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies (UNDSS).
28. La fonction de sécurité sur le terrain du PAM a subi d'importantes transformations en 2008. L'unité a pris rang de division, pour tenir compte de l'accroissement de ses tâches et responsabilités. Son directeur est également Coordonnateur du PAM pour les questions de sécurité, chargé des relations avec le Système de gestion. Le poste de chargé de la politique de sécurité a été créé avec pour mission d'examiner la politique du PAM dans ce domaine compte tenu de l'augmentation des menaces et des problèmes de sécurité. Un



second poste d'analyste a également été ouvert pour faire face à l'afflux de tâches nécessitant une analyse des informations relatives à la sécurité pour fonder les décisions.

29. Les agents de sécurité sur le terrain ont continué de jouer un rôle déterminant pour garantir les livraisons de vivres dans les environnements dangereux. Sans les mesures d'atténuation des risques appliquées par les services du PAM responsables de la sécurité sur le terrain, le nombre d'incidents aurait probablement été beaucoup plus élevé. Au Soudan, une équipe de sécurité fortement motivée a continué de concentrer ses efforts sur l'évaluation des menaces et des risques qui pèsent sur les opérations du PAM, l'élaboration de plans visant à favoriser la continuité des opérations et le regroupement des activités des unités chargées des programmes, de la logistique et de la sécurité. Le PAM est le seul organisme des Nations Unies dans ce pays à avoir mis sur pied un système de GPS qui suit les véhicules 24 heures sur 24.
30. En Somalie, les agents de sécurité sur le terrain ont contribué à installer deux nouveaux bureaux auxiliaires dans des locaux où aucun personnel international des Nations Unies n'avait séjourné de façon permanente depuis les années 90. Un grand nombre de leurs tâches ont nécessité de dépasser les rôles traditionnellement dévolus à la sécurité dans les communications avec les communautés. Les agents de sécurité sur le terrain étaient souvent les seuls fonctionnaires internationaux du PAM présents sur place dans des environnements particulièrement dangereux.
31. Pour atténuer les risques pesant sur les convois de vivres du PAM lors des déplacements dans des zones à haut risque d'Afghanistan, l'équipe de sécurité du Programme a assuré une coordination permanente avec les autorités nationales sur la question des escortes policières. Les agents de sécurité sur le terrain ont coopéré avec les forces militaires internationales au sujet des itinéraires déminés et de la surveillance des mouvements des convois, leur prêtant main forte en cas de nécessité. De bons contacts ont été maintenus avec les dirigeants communautaires. À Sri Lanka, les agents de sécurité sur le terrain ont joué un rôle crucial en négociant l'accès des équipes du PAM au nord de l'île et en s'assurant que les convois de vivres atteignaient les bénéficiaires de cette région.
32. Les mêmes normes de sécurité rigoureuses ont été appliquées à toutes les opérations du PAM; les mesures ont été renforcées dans les conditions de sécurité précaires. Les agents de sécurité sur le terrain ont souvent été sollicités pour régler les problèmes du personnel national avec les autorités du pays.
33. Enfin, OMF continue de mettre au point des formations spécialisées à l'intention des agents de sécurité sur le terrain, essentiellement par le biais d'ateliers de perfectionnement des compétences professionnelles conçus pour améliorer l'appui fourni aux opérations du PAM en matière de sécurité. Une nouvelle formation spécialisée a été dispensée aux coordonnateurs des bureaux de pays pour la sécurité, dont la fonction est particulièrement importante dans les pays qui ne comptent aucun agent de sécurité sur le terrain. En 2008, 75 membres du personnel ont ainsi reçu une formation de coordonnateur pour la sécurité; ils font désormais partie intégrante du système de gestion de la sécurité du PAM, appuient les bureaux de pays et les bureaux régionaux et assurent la liaison avec OMF.
34. En matière de sécurité sur le terrain, le PAM applique une approche systématique des différents aspects de la sécurité et de la protection du personnel. Indépendamment des analyses de la vulnérabilité aux attentats à la bombe menés dans les zones à haut risque, d'autres bureaux du PAM sont également en cours d'examen: 8 évaluations de la sécurité ont été réalisées en 2008 et 31 missions de ce type sont prévues pour 2009. Le PAM a également commencé à analyser la sécurité de ses entrepôts en raison de l'augmentation des prix des produits alimentaires et dans l'éventualité d'une hausse de l'insécurité.



35. En matière de sécurité sur le terrain, le PAM s'emploie à créer une culture de la sécurité au sein du Programme, principalement à travers la sensibilisation à la sécurité des personnes. Le site Web consacré à la sûreté et la sécurité du personnel, mis à jour régulièrement, permet d'accéder aisément aux informations pertinentes dans les domaines du travail, des voyages et de la formation. Le personnel est incité à suivre le module de formation interactive intitulé "Cours de sécurité avancé sur le terrain"; cette formation est obligatoire pour tout le personnel des Nations Unies qui travaille ou se rend dans un lieu placé en phase de sécurité de niveau 1 ou plus.
36. Le PAM participe activement aux travaux visant à élaborer un système de sécurité plus puissant, plus dynamique et davantage axé sur la prévention au sein des Nations Unies. Le renforcement du Système de gestion se poursuit: il s'agit d'améliorer la responsabilité, la direction des activités et la gestion interne. Les priorités consistent notamment à remédier aux faiblesses sur le plan politique, opérationnel et stratégique, à améliorer la sûreté et la sécurité du personnel recruté sur place, à renforcer la chaîne des responsabilités, à développer la coopération avec les gouvernements hôtes et les États membres, et à restaurer la confiance de l'opinion publique dans les Nations Unies aux échelons mondial et local.
37. Des progrès significatifs ont été accomplis par le Comité directeur de haut niveau pour les questions de sûreté et de sécurité et son Groupe de travail opérationnel sur le renforcement du Système de gestion. Ce groupe de travail, qui était présidé par un expert du PAM, s'est attelé aux tâches suivantes: i) améliorer le processus d'évaluation et de gestion des risques; ii) concevoir le nouveau modèle de gouvernance et d'obligation redditionnelle du Système de gestion, y compris le rôle de l'UNDSS; iii) revoir les critères et procédures de déclenchement des phases de sécurité; iv) proposer de nouveaux mécanismes d'élaboration des budgets et des programmes permettant d'inclure les ressources affectées à la sécurité dans les coûts des programmes; et v) élaborer un plan d'amélioration de la sécurité du personnel et des locaux des Nations Unies comportant notamment un volet relatif à l'atténuation des menaces qui pèsent sur les sites les plus vulnérables et un autre concernant les orientations de la future politique immobilière des Nations Unies.
38. Une attention particulière est portée aux mécanismes d'indemnisation et à l'ensemble des prestations prévus pour les membres du personnel et leurs familles dans l'éventualité d'un décès ou d'une invalidité résultant d'un acte de violence de nature politique ou criminelle. Le réseau Ressources humaines des Nations Unies se charge de traiter cette question, avec l'appui du Système de gestion et sous la direction du Directeur de la Division des ressources humaines du PAM. Une étude des meilleures pratiques dans le contexte international conduira à la formulation de recommandations d'amélioration des pratiques actuelles des Nations Unies.
39. Le Groupe de travail opérationnel a présenté ses propositions à la session de février 2009 du Comité de haut niveau sur la gestion, session durant laquelle l'approche présentée dans le rapport et ses recommandations ont été approuvées. Le Comité de haut niveau sur la gestion a également pris acte de ce que ce travail se poursuivrait, en particulier pour traiter la question du financement et les problèmes non résolus liés aux ressources humaines, et réfléchir à un projet pilote sur le nouveau système de phases de sécurité proposé. Le PAM joue un rôle actif dans ce processus.

ANNEXE

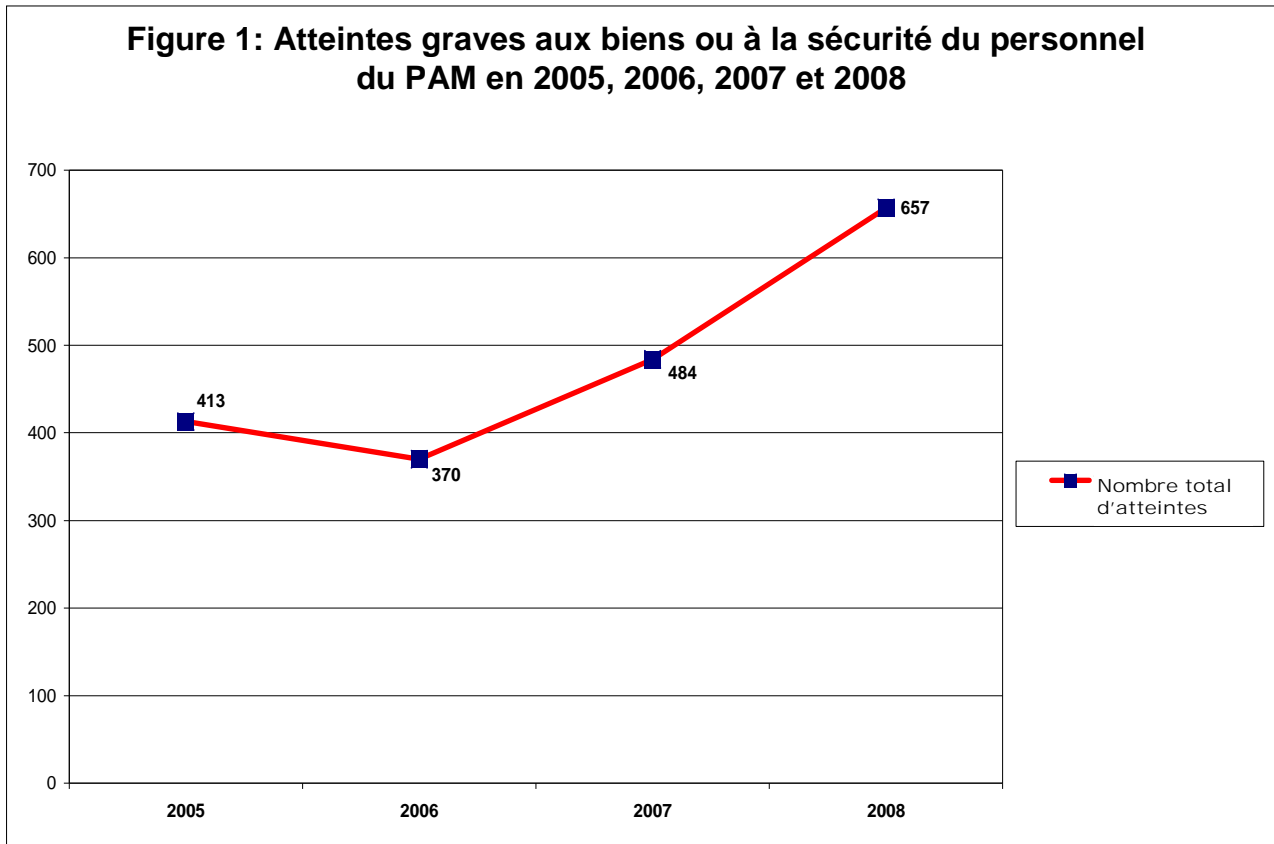
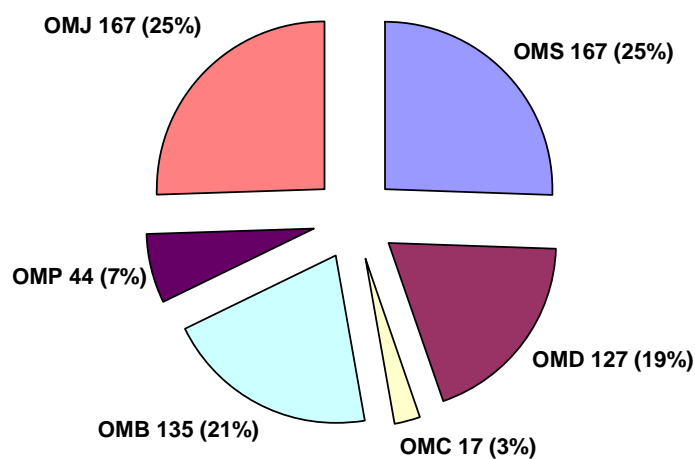


Figure 2: Atteintes graves aux biens ou à la sécurité du personnel du PAM en 2008, par bureau régional



OMB: Bureau régional de Bangkok (Asie)

OMC: Bureau régional du Caire (Moyen-Orient, Asie centrale et Europe orientale)

OMD: Bureau régional de Dakar (Afrique de l'Ouest)

OMJ: Bureau régional de Johannesburg (Afrique australe, orientale et centrale)

OMP: Bureau régional de Panama (Amérique latine et Caraïbes)

OMS: Bureau régional pour le Soudan

Figure 3: Pays affichant les nombres les plus élevés d'atteintes graves aux biens ou à la sécurité du personnel du PAM en 2008

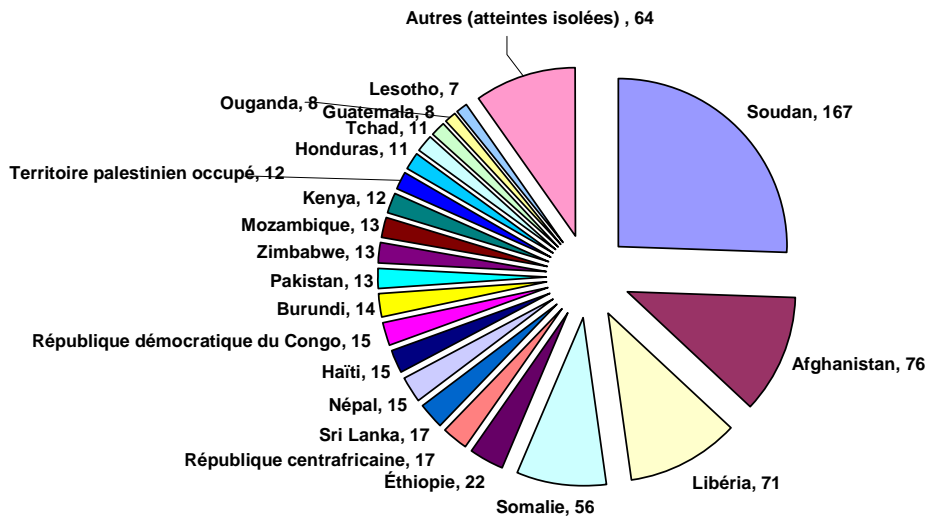
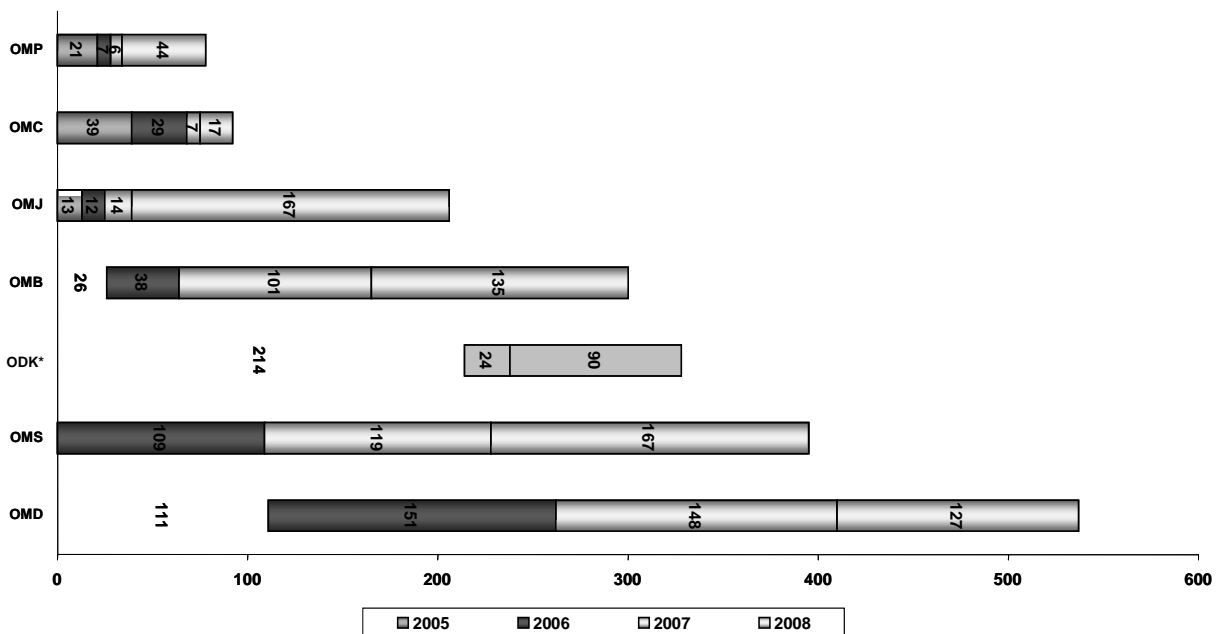


Figure 4: Atteintes graves aux biens ou à la sécurité du personnel du PAM en 2005, 2006, 2007 et 2008, par bureau régional



* Bureau régional de Kampala (Afrique orientale et centrale) en 2005–2007



Figure 5: Atteintes graves aux biens ou à la sécurité du personnel du PAM en 2006, 2007 et 2008: pays dans lesquels le PAM est le plus touché

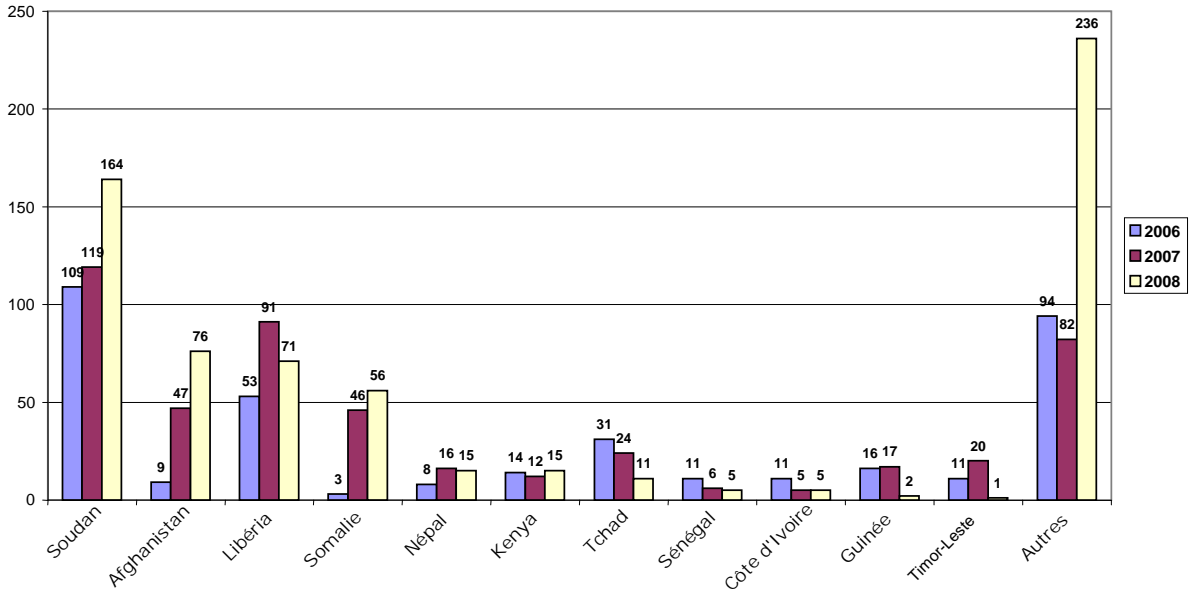


Figure 6: Nombre d'atteintes graves aux biens ou à la sécurité du personnel du PAM en 2008 en fonction de la phase de sécurité des Nations Unies

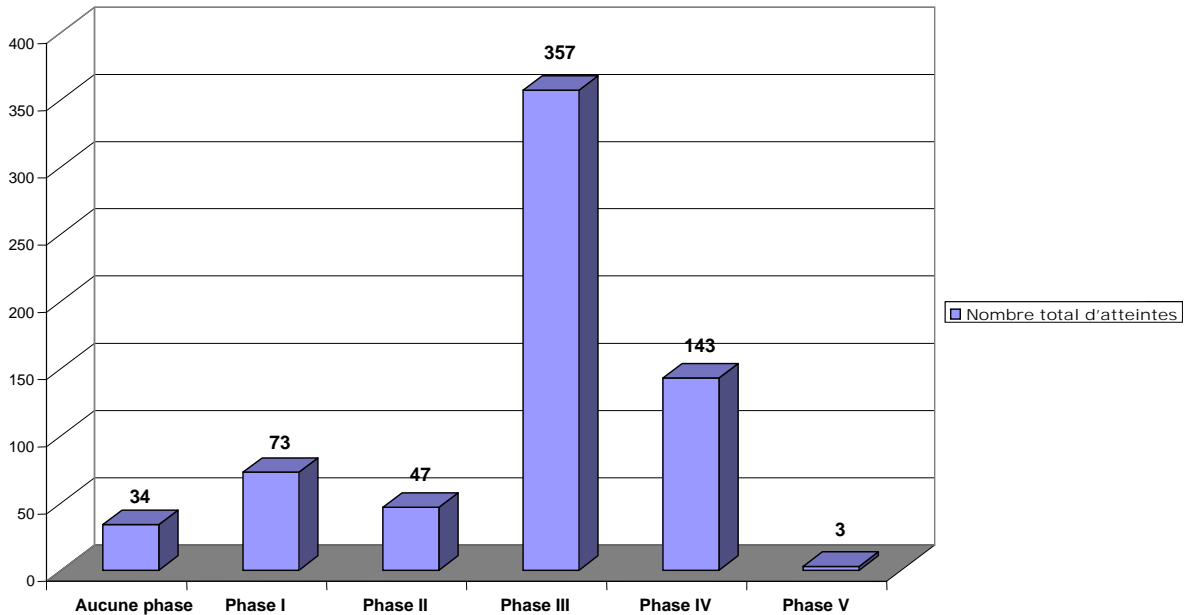


Figure 7: Incidents de sécurité graves touchant le personnel/les biens du PAM en 2008: atteintes aux biens

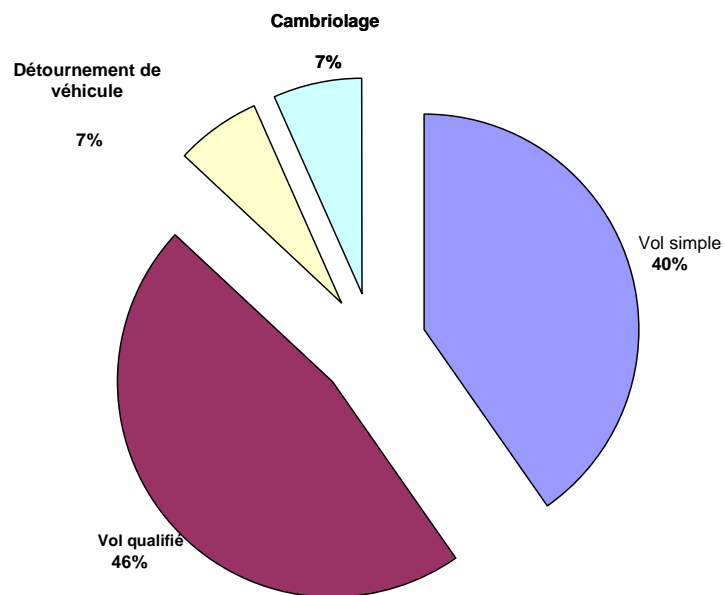


Figure 8: Ventilation des atteintes graves aux biens ou à la sécurité du personnel du PAM en 2005, 2006, 2007 et 2008 entre personnel national et personnel international

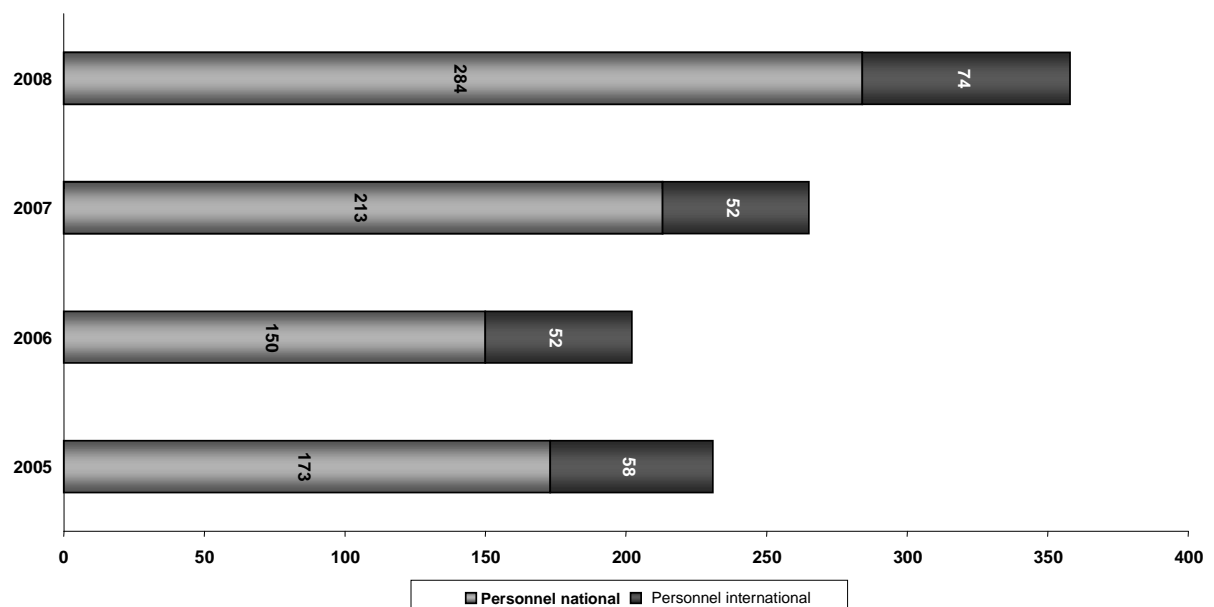


Figure 9: Accidents de la route impliquant des membres du personnel ou des biens du PAM en 2006 , 2007 et 2008, par bureau régional

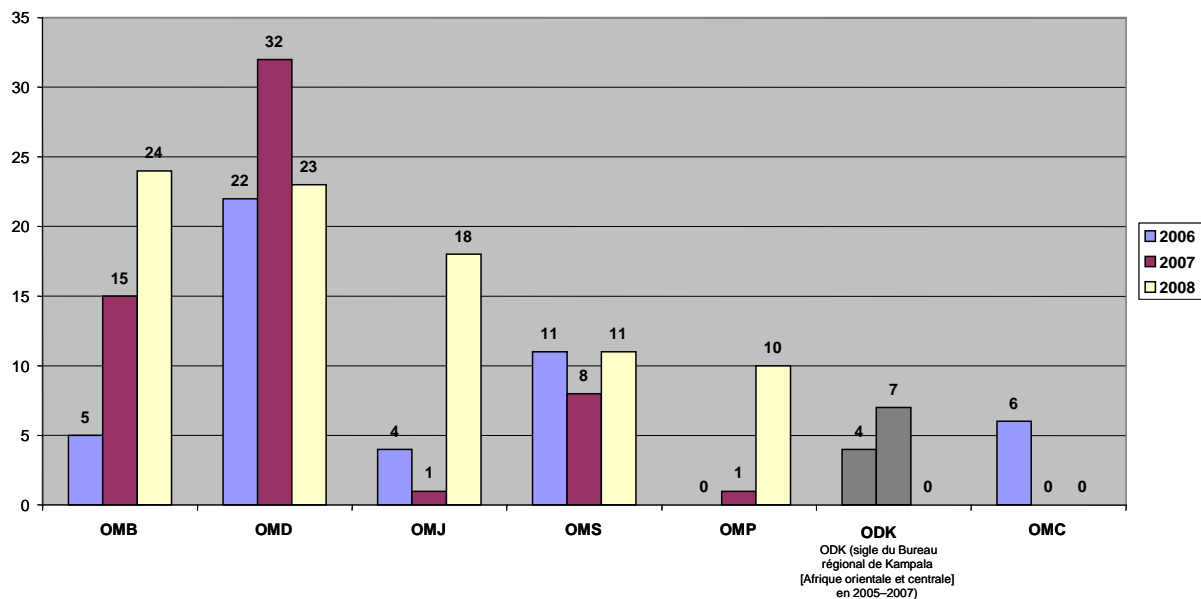


Figure 10: Atteintes graves aux biens ou à la sécurité du personnel du PAM en 2005 , 2006, 2007 et 2008, par type d'incidents

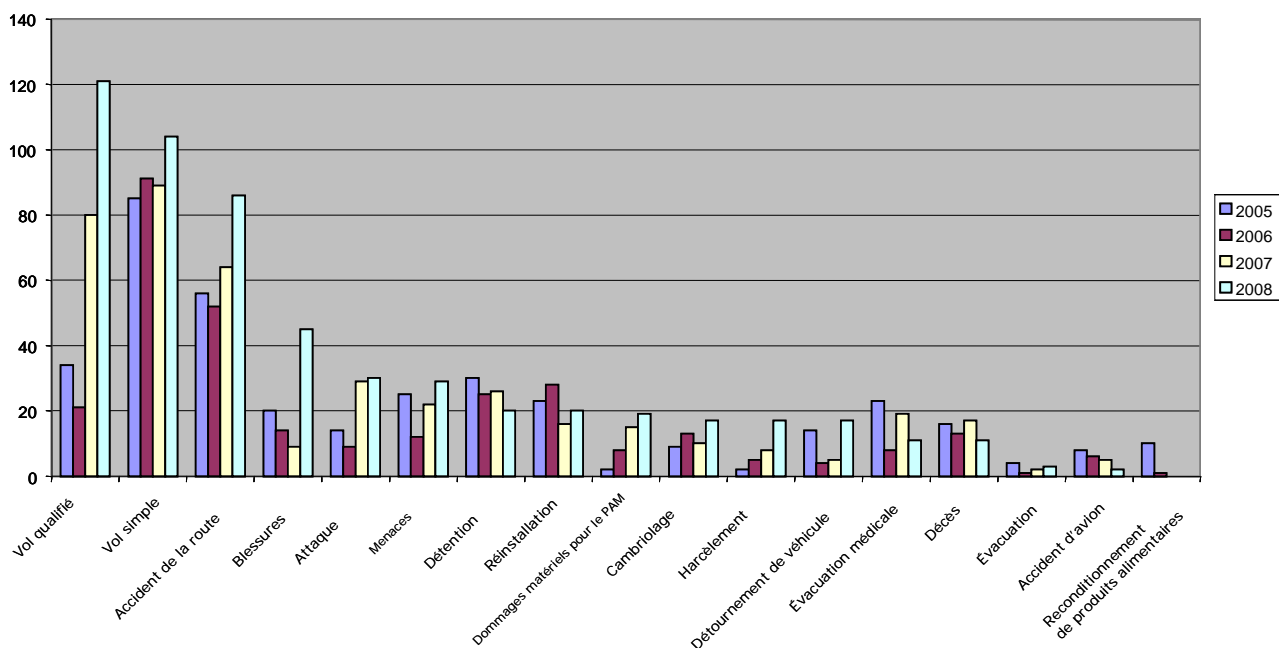
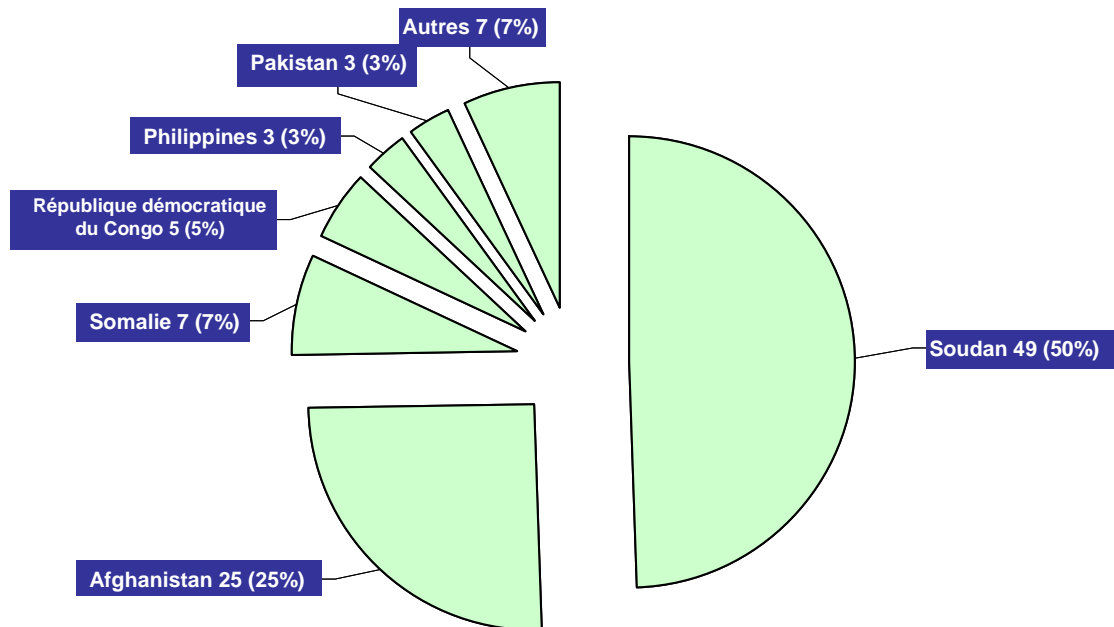


Figure 11: Pays où le PAM a subi le plus grand nombre d'attaques de camions affrétés par le PAM en 2008



LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

GPS	système de positionnement universel
OMB	Bureau régional de Bangkok (Asie)
OMC	Bureau régional du Caire (Moyen-Orient, Asie centrale et Europe orientale)
OMD	Bureau régional de Dakar (Afrique de l'Ouest)
OMF	Division de la sécurité
OMJ	Bureau régional de Johannesburg (Afrique australe, orientale et centrale)
OMP	Bureau régional de Panama (Amérique latine et Caraïbes)
OMS	Bureau régional pour le Soudan
ONG	organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
RDC	République démocratique du Congo
UNDSS	Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies